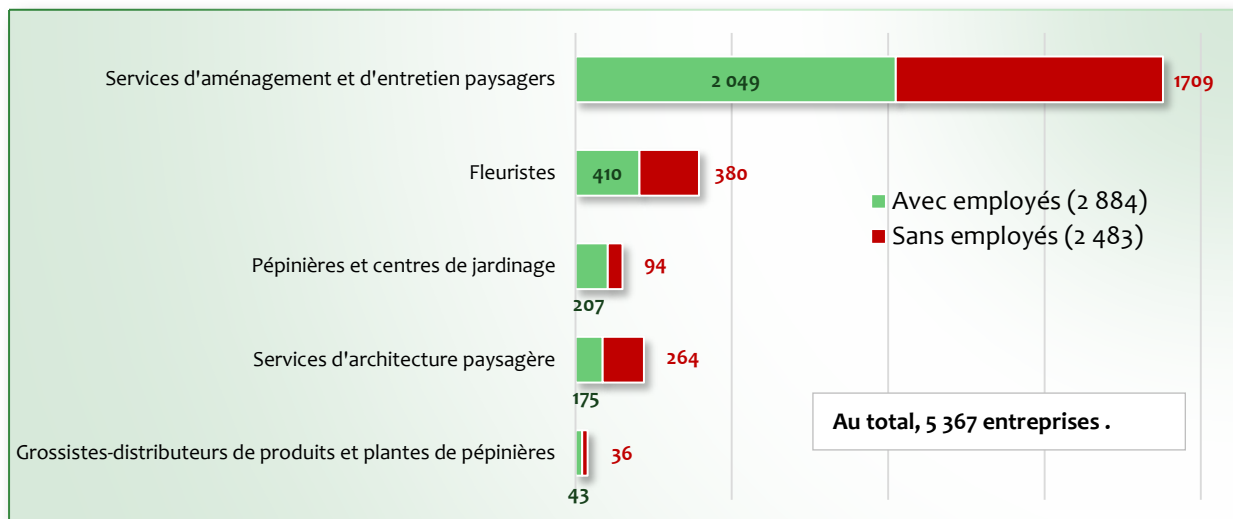


Portrait de la main-d'œuvre du secteur – Édition 2018

Les entreprises

Les entreprises d'Horticulture ornementale – commercialisation et services sont classées dans cinq groupes d'industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

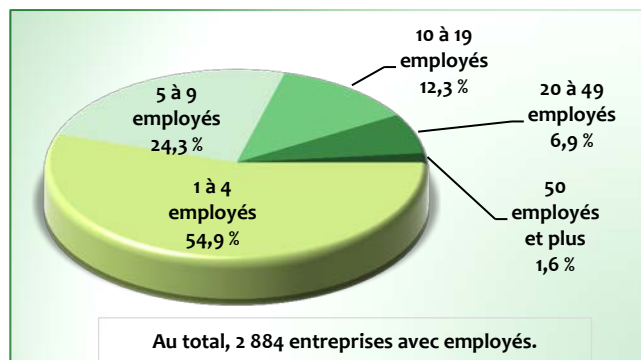
Le nombre total d'entreprises en Horticulture ornementale – commercialisation et services, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, juin 2016.

- Plus de la moitié des entreprises (53,7 %) sont des entreprises avec des employés.
- 70 % d'entre elles sont classées dans les Services d'aménagement et d'entretien paysagers (SCIAN 561730). Les entreprises d'Aménagement paysager, d'Arboriculture, de Services d'entretien de pelouses et d'entretien paysager sont incluses dans ce groupe.

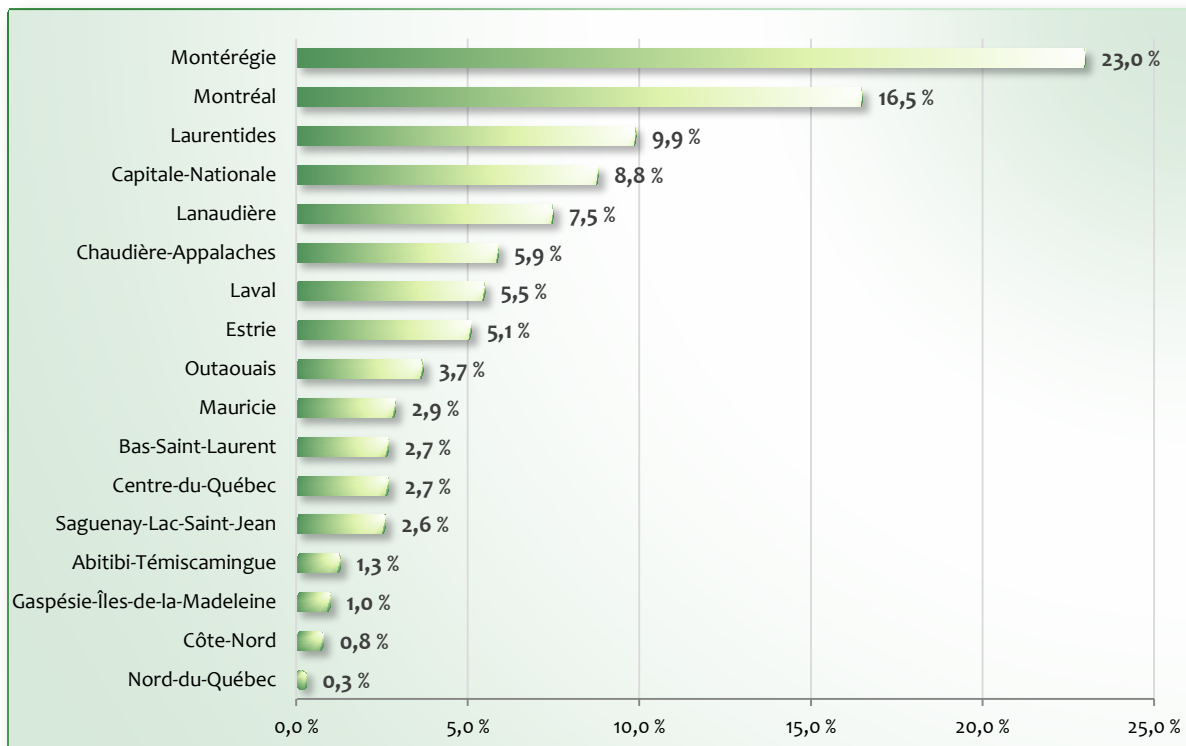
La répartition des entreprises avec employés selon leur taille, juin 2016



Source : Statistique Canada, juin 2016.

- Au total, les trois quarts (75,8 %) de l'ensemble des entreprises n'ont aucun employé, ou seulement de 1 à 4 employés.
- Les entreprises de 1 à 4 employés constituent plus de la moitié (54,9 %) des entreprises avec employés.

La répartition du nombre d'entreprises avec employés par région administrative



Source : Statistique Canada, décembre 2015.

- Des entreprises du secteur sont présentes dans les 17 régions administratives du Québec.
- Les régions de la Montérégie, de Montréal et des Laurentides regroupent près de la moitié (49,4 %) des entreprises avec employés.

Le secteur de l'Horticulture ornementale – commercialisation et services se subdivise en dix sous-secteurs.

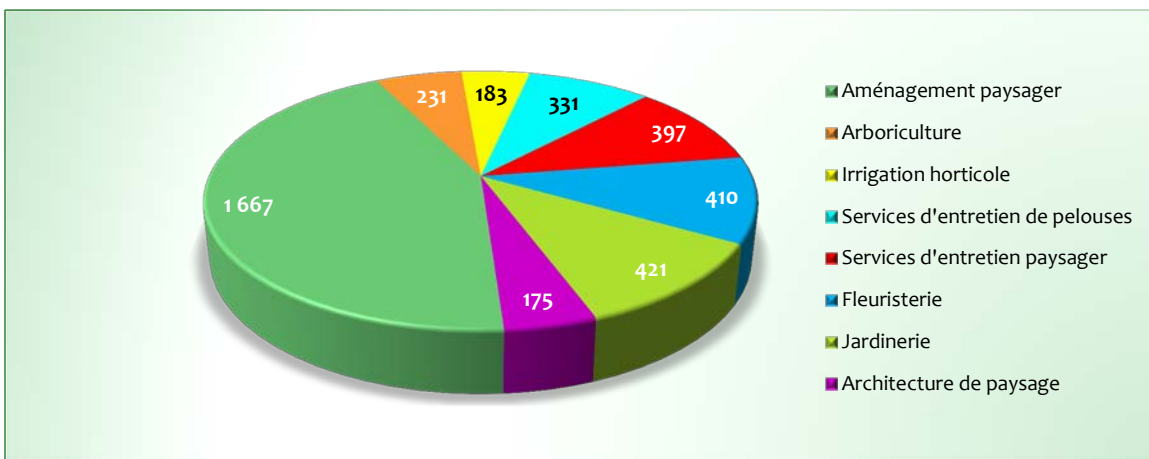
Services :

- Aménagement paysager
- Arboriculture
- Architecture de paysage
- Entretien de pelouses
- Entretien paysager
- Irrigation horticole
- Surintendance de golf

Commercialisation :

- Fleuristerie
- Fournisseurs en horticulture
- Jardinerie

Les entreprises actives par sous-secteur

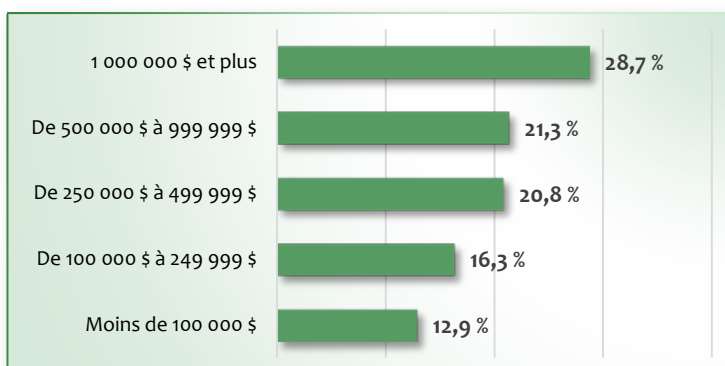


Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en Horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

- Une majorité (53,1 %) des entreprises sondées ont indiqué être en activité depuis 20 ans et plus.
- Plusieurs entreprises sont actives dans plus d'un sous-secteur : 44,6 % des entreprises sondées ont déclaré exercer au moins une autre activité de commerce ou de service horticole.
- Le tiers (36,2 %) des entreprises sondées ont indiqué aussi réaliser des activités hors secteur, telles que le déneigement, la production en serre et la production en pépinière.

Les ventes et les investissements

La distribution des entreprises sondées selon le chiffre d'affaires total de l'entreprise

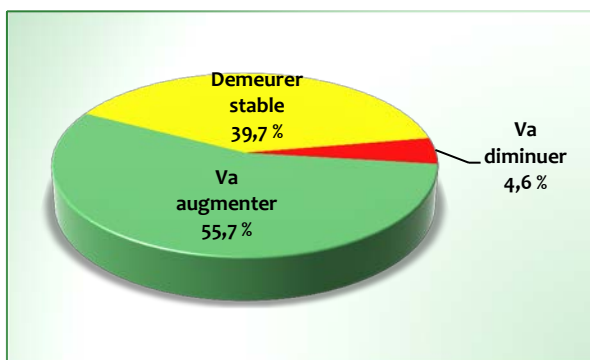


Malgré la relative petite taille des entreprises, 50,0 % des entreprises sondées ont indiqué avoir un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 \$, ce qui permet à 40,2 % des entreprises d'avoir une masse salariale supérieure à 200 000 \$.

Sondage FGC Conseil, 2016.

Plus de la moitié (55,7 %) des entreprises sondées sont optimistes. Jusqu'en 2019, elles prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires. De 2013 à 2016, 44,4 % des entreprises sondées ont déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires.

La distribution des répondants selon l'évolution du chiffre d'affaires jusqu'en 2019



Source : Sondage FGC Conseil, 2016.

Les types d'investissements réalisés et prévus

Types d'investissements	Investissements réalisés durant la période de 2013 à 2016	Prévisions d'investissements de 2016 à 2019
Recherche de nouveaux clients	64,9 %	73,8 %
Achat d'équipements	82,2 %	65,8 %
Formation du personnel	54,0 %	63,9 %
Investissements en publicité	59,4 %	55,4 %
Diversification des services ou des produits	37,6 %	49,0 %
Augmentation du nombre d'employés	38,6 %	45,0 %
Agrandissement des installations	31,2 %	25,7 %
Adhésion à un regroupement professionnel	33,7 %	23,8 %
Acquisition d'un compétiteur	10,9 %	13,9 %
Investissements dans la R et D	7,4 %	9,9 %
Aucun investissement	5,4 %	5,9 %

Source : HortiCompétences, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en Horticulture ornementale – commercialisation et services, 2017.

- La proportion des entreprises sondées prévoyant investir durant les trois prochaines années dans la recherche de nouveaux clients est de 73,8 %, alors que ce type d'investissements a été fait par 64,9 % des répondants lors des trois dernières années.
- Les prévisions d'achat d'équipement sont toujours importantes : 65,8 % des répondants projettent ce type d'investissements.
- De 2016 à 2019, près des deux tiers (63,9 %) des entreprises sondées prévoient investir dans la formation de leur personnel. De 2013 à 2016, la proportion d'entreprises sondées qui ont investi en formation est moindre (54,0 %).

La main-d'œuvre

Les professions liées à l'Horticulture ornementale – commercialisation et services sont principalement regroupées dans huit codes de la Classification nationale des professions (CNP). Un code CNP est un code attribué à une profession pour l'identifier et la décrire. Les principaux codes du secteur sont :

- Architectes paysagistes (CNP 2152)
- Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture (CNP 8255)
- Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (CNP 8612)
- Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres (CNP 8432)
- Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros (CNP 0621)
- Gestionnaires en horticulture (0822)
- Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 2225)
- Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/ commis-vendeuses – commerce de détail (CNP 6421)
- Personnel administratif et de soutien

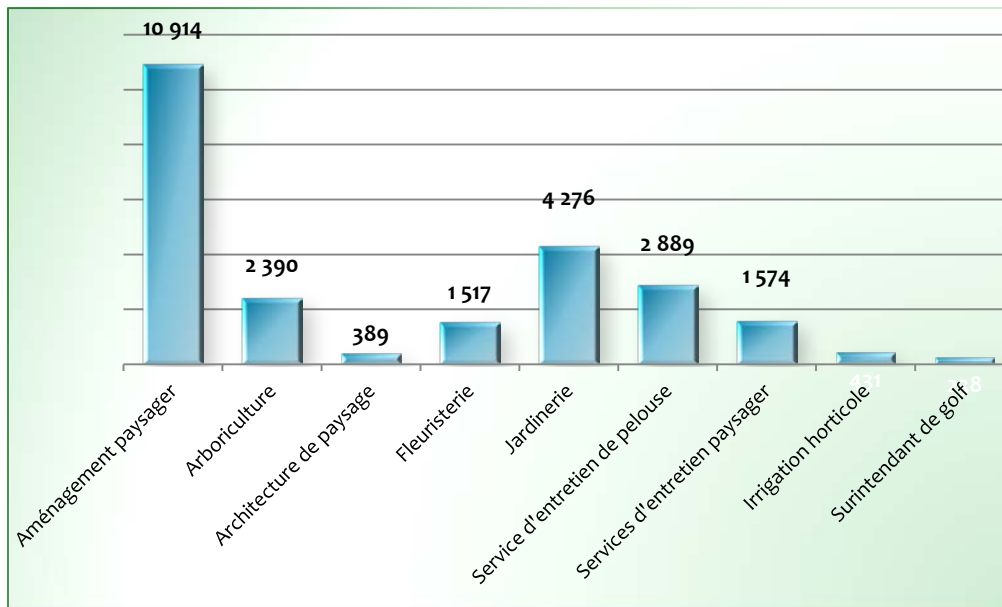
L'estimation du nombre de personnes en emploi dans les professions (CNP) du secteur, 2017

Professions	Nombre de personnes en emploi	%
Architectes paysagistes	400	1,4
Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture	5 000	18,1
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains et Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres	16 208	58,6
Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros et Gestionnaires en horticulture	755	2,8
Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture	1 875	6,8
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/ commis-vendeuses – commerce de détail	2 038	7,4
Personnel administratif et de soutien	1 383	5,0
Nombre total de personnes en emploi dans le secteur	27 659	100

Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en Horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

- Au total pour l'ensemble du secteur, 27 659 personnes occupent un emploi en 2016.
- Plus de la moitié (58,6 %) des emplois sont classés dans les groupes professionnels de Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains et d'Ouvriers/ ouvrières de pépinières et de serres.

L'estimation du nombre de personnes en emploi pour les sous-secteurs



Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en Horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

La distribution de la main-d'œuvre selon le sexe et l'âge

- Pour l'ensemble du secteur, huit personnes en emploi sur 10 sont des hommes.
- Ces hommes occupent en très grande proportion des emplois classés dans les professions d'Entrepreneurs/entrepreneures et superviseurs/superviseures des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture et de Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains.
- Dans certaines professions, telles qu'Architectes paysagistes, Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture, Vendeurs/vendeuses – commerce de détail, la proportion de femmes est supérieure à 50 %.
- La répartition de la main-d'œuvre du secteur selon l'âge (20 % ont de 15 à 24 ans, 36 % de 25 à 44 ans, 25 % de 45 à 55 ans) est sensiblement la même que celle observée pour l'ensemble de la main-d'œuvre du Québec.

Évolution de l'emploi des six principales professions du secteur de 2009 à 2014

Professions associées aux cinq principaux CNP	Emplois en 2009	Emplois en 2014	2009-2014 (%)
▪ Architectes paysagistes (CNP 2152)	350	400	14 %
▪ Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 2225)	2 163	1 875	(13 %)
▪ Entrepreneurs/entrepreneures et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture (CNP 8255)	Non publié	2 500	–
▪ Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses (CNP 6421)	2 787	2 038	(3 %)
▪ Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (CNP 8612)	15 000	16 000	7 %
▪ Directeurs/directrices de commerces de détail et de gros (CNP 0621)	589	603	2 %

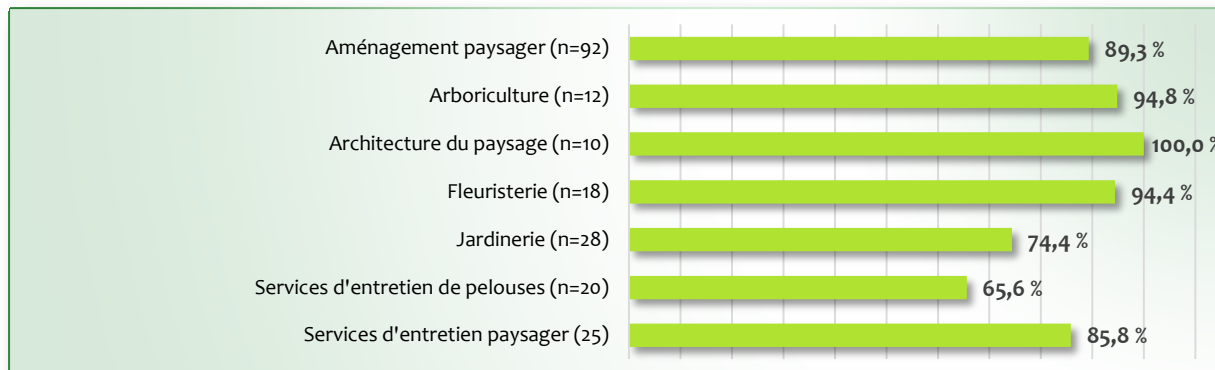
Source de données : Le nombre de personnes en emploi dans une profession est établi de façon approximative par Emploi-Québec (IMT) à partir des données du recensement, compilation effectuée par HortiCompétences, 2017.

- Pour l'ensemble de la main-d'œuvre, le nombre de personnes en emploi est en légère hausse depuis cinq ans.
- D'ici 2019, quatre entreprises sondées sur dix (37,5 %) prévoient qu'elles devront augmenter le nombre de personnes à leur emploi, et près de la moitié déclare que ce nombre sera le même.
- Les perspectives d'emploi en Horticulture ornementale – commercialisation et services sont généralement bonnes grâce aux prévisions à la hausse du nombre d'emplois et des nombreux besoins de remplacement.
- Le recrutement du personnel est le principal défi en gestion des ressources humaines selon 58,5 % des entreprises sondées.

La saisonnalité

Les activités des entreprises du secteur de l'Horticulture ornementale – commercialisation et services sont influencées par la saisonnalité de la demande de services ou de produits. Certains sous-secteurs sont néanmoins en activité presque toute l'année et, pour d'autres, la période de travail peut s'échelonner sur une période de huit à dix mois.

La proportion des entreprises qui exercent leurs activités plus de sept mois par année



Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en Horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

- En Fleuristerie et en Architecture de paysage, les entreprises sont actives pratiquement toute l'année.
- Plus du tiers des entreprises (36 %) offrent des activités autres que leur activité principale en horticulture afin de prolonger la durée des emplois.

Une offre de formation diversifiée

Aujourd'hui, 20 programmes d'études sont offerts au Québec, de niveau professionnel à universitaire, menant à des emplois variés en horticulture ornementale.

L'offre de formation initiale de niveau professionnel

Programmes d'études professionnelles

- Arboriculture-élagage (DEP 5079)
- Fleuristerie (DEP 5173)
- Horticulture et jardinerie (DEP 5788)
- Spécialités en horticulture (ASP 5043)
- Production horticole (DEP 5348)
- Réalisation d'aménagements paysagers (DEP 5071 ou nouvelle version DEP 5320)

Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

L'offre de formation initiale de niveau collégial

Programmes d'études collégiales (DEC)

- Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (DEC 153.CO)
- Technologie de la production horticole et de l'environnement (DEC 153.BO)

Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

L'offre de formation initiale de niveau universitaire

Programmes d'études universitaires

CERTIFICAT

- Mineure en design des jardins

BACCALAURÉAT

- Architecture de paysage (B.A.P.)
- Sciences de l'agriculture et de l'environnement (B.Sc.)
- Agroéconomie (B.Sc.A.)
- Agronomie (B.Sc.A.)

MAÎTRISE

- Aménagement (M.Sc.A.)
- Sciences de l'environnement (M.Sc.)*
- Sols et environnement (M.Sc.)
- Architecture de paysage (M.A.P.)

DOCTORAT

- Aménagement (Ph.D.)
- Sciences de l'environnement (Ph.D.)*
- Sols et environnement (Ph.D.)

Source : HortiCompétences, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services*, 2017.

* Il y a aussi des spécialisations au niveau de la maîtrise et du doctorat : microbiologie, sciences des plantes, ressources renouvelables, bioressources.

Les principaux constats

Les besoins de développement de la main-d'œuvre

- La principale préoccupation des entreprises est de s'assurer que leurs employés sont aptes à exécuter leurs tâches (savoir-faire pratiques et connaissances théoriques en lien avec le métier).
- Les besoins de développer des compétences relationnelles, en supervision, en gestion de projet ainsi qu'en mise en marché, marchandisage et service à la clientèle ont été mentionnés par 20 % à 30 % des entreprises sondées.
- Les principaux changements pouvant avoir un impact sur les besoins de formation sont la diversification de l'offre des produits et services (38,3 des entreprises sondées).

Les défis en gestion des ressources humaines (GRH)

- Plus de la moitié des entreprises sondées ont indiqué comme principaux défis en GRH :
 - le recrutement du personnel;
 - la rétention et la fidélisation des employés;
 - la diminution du taux de roulement d'une saison à l'autre.
- 66,1 % des entreprises sondées ont eu à recruter au moins une personne en 2015.
- Pour 11 des 26 fonctions de travail à l'étude, plus de 50 % des entreprises concernées ont indiqué avoir eu beaucoup de difficulté à effectuer leur recrutement.
- Le taux de remplacement des personnes en emploi est relativement élevé pour 10 des 26 fonctions de travail à l'étude. Ce taux est supérieur à 25 %.